

# Sécurisation des rues des écoles



22 Avril 2024

Visio de consultation des RPE de l'école A.Couprrie par BL Evolution missionné par les services de la commune de la Chevrolière

# Pistes / propositions des RPE

- 1 - Sécurisation pragmatique “à peu de frais”
- 2 - Ensemble des remarques de sécurisation et réflexion globale

# 1a - Sécurisation de l'accès central



Situation actuelle :

Croisement de nombreux flux (piétons, voitures, bus).

Zone d'attente des enfants non sécurisée.



# 1a - Sécurisation de l'accès central



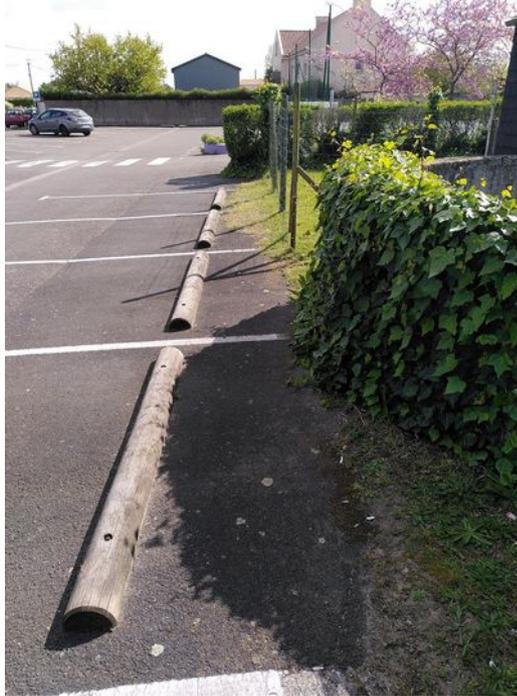
Propositions :

Ajout de plot amovibles (rouge).

Création d'une voie piétonne protégée côté Nord (vert).



# 1a - Création d'une voie piétonne protégée côté Nord



Nécessite la création d'une pente à la place d'un trottoir, la suppression de deux places (peu utilisées car peu accessibles), la formalisation d'un couloir en fin de parcours (marquage, dégagement, suppression de haie).

# 1a - Réfection et nettoyage de la voie protégée côté Sud



Constat : blocs déplacés et espace couverts de cailloux.

# 1b - Zone de passage à risque



Constat : chevauchement fréquent du trottoir par les bus sur le passage le plus fréquenté par les familles.

# 1b - Solution : déport possible du point de décharge des bus côté Grand' rue



et/ou utilisation de bus mieux dimensionnés (taux de remplissage très faible) :  
sécurisation et limitation des consommations

# 1c – Stationnement limitant la covisibilité



A proximité de l'école, sur un passage beaucoup emprunté, une place cache la visibilité entre piétons et voitures au niveau d'un passage protégé fréquenté.

# 1d – Mesure de vitesse inutile



**Aux heures d'entrée / sortie des écoles :** zone saturée (piétons, vélo, bus, voitures) donc déjà aucun excès

**En dehors des heures d'entrée / sortie :** zone pas fréquentée, à sens unique, avec le piéton sécurisé face aux voitures

BL Evolution explique : mesure temporaire pour le diagnostic de la zone



# 1d – Déplacement utile de la mesure de vitesse



**A toutes heures : visibilité limitée à cause du léger virage droite**

RPE : suite à la remarque de BL Evolution (cf page précédente), les préconisations restent valables pour faire baisser la vitesse sur cette voie dangereuse.



**Aux heures d'entrée / sortie des écoles** : sécurisée par un agent municipal mais zone d'accélération dangereuse dès son départ (nombreux enfants passant juste avant/après l'heure)

**En dehors des heures d'entrée / sortie** : zone qui reste fréquentée, à double sens, trottoir étroit à droite et zone d'accélération des voitures sortant du bourg

# 2a – Place gênant le retour à la circulation



Suppression de la dernière place (par marquage au sol).  
Ajout de barrières pour protéger les piétons passant en arrière des places des voitures (les voitures faisant marche arrière en direction des piétons longeant l'Îlot Momes).

# 2b - Les ajustements / bizarreries

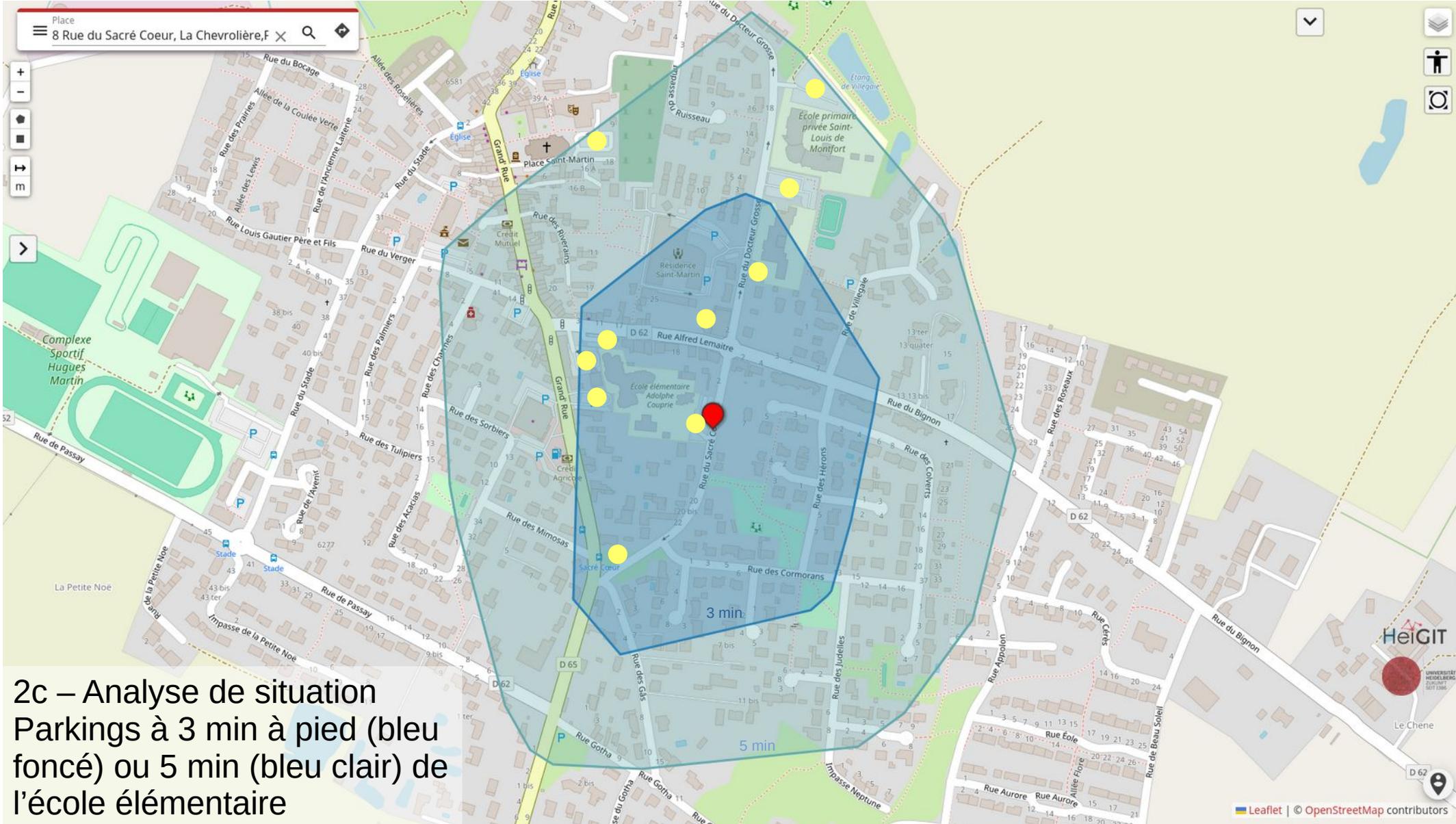


Sens de circulation, à l'entrée du parking, faisant face aux voitures sortantes.



Passage piéton menant vers trottoir de - de 60 cm de large





Place 8 Rue du Sacré Cœur, La Chevrolière, F X

2c – Analyse de situation  
Parkings à 3 min à pied (bleu foncé) ou 5 min (bleu clair) de l'école élémentaire

# Autres points

- Transmission par les RPE à BL Evolution de l'historique :
  - Questionnaire / sondage mené par la FCPE en 2020-2021
  - CR des échanges avec la mairie (époque 2021-2022 suite à deux incidents)
- Réponse aux idées à l'étude :
  - BL Evolution évoque l'idée de fermer la circulation des rues des écoles aux heures d'entrée/sortie. Les RPE s'opposent à cette idée. Le bourg se prête peu à ce type de mesure, ces rues étant essentielles pour la circulation (desserte ou non des écoles). Cela semble excessif alors que des moyens simples peuvent répondre au besoin (voir propositions précédentes). Une telle mesure génèrerait des situations très pénalisantes pour toute la circulation de la commune.